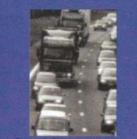
Saint-Caprais de Bordeaux

Bulletin Communal d'Information



Le Grand Contournement de Bordeaux



Le nouveou CME



Cérémonie des voeux





Décisions du conseil Commissions municipales

Vie Municipale Bibliothèque

Enfants

Dossier Le nouveau Conseil Municipal

Actualités

Bon à savoir

Vie associative Les associations

Pleins feux sur...





33880 SAINT-CAPRAIS DE BORDEAUX

Téléphone 05 57 97 94 00 Télécopie 05 57 97 94 01

Site Internet : www.saintcapraisdebordeaux.fr E Mail: saint.caprais.de.bordeaux@wanadoo.fr assos-saint-caprais@wanadoo.fr

Lundi 14 h 00 - 18 h 00 Du mardi au jeudi inclus 08 h 00 - 12 h 00 et de 14 h 00 - 18 h 00 Vendredi 14 h 00 - 19 h 00 Samedi 09 h 00 - 12 h 00

| C.C.A.S | 05 57 97 94 06 |
|--------------------------------|----------------|
| Bibliothèque | 05 57 97 94 17 |
| Point Info Jeunes | 05 57 97 94 18 |
| Accueil maternelle | 05 57 97 94 10 |
| Loustallaut- Centre de loisirs | 05 57 97 94 16 |
| Ecole maternelle | 05 57 97 94 11 |
| Club house Tennis | 05 57 97 94 20 |
| Accueil élémentaire | 05 57 97 94 12 |
| Local multiactivités pétanque | 05 57 97 94 21 |
| Ecole élémentaire | 05 57 97 94 13 |
| Salle du Lavoir | 05 57 97 94 23 |
| Restaurant scolaire | 05 57 97 94 14 |
| Musicaprais | 05 57 97 94 22 |
| APRODISC | 05 57 97 94 24 |
| | |

Le Carnet

nscriptions ayant fait l'objet d'un acte administratif reçu à la mairie (actes de naissance, décès...)

Bienvenue à

ctobre

Tom COURVOISIER Milla FOURNIER

Floriane LANGLADE Julien LANGLADE Camille CREZE

Décembre

Corentin CAMPO Florian SARRAUTE Nicolas DAUBANES

Se sont unis

Mohamed BOUTARFA et

Roger LAHAYE

Louisette SABOURIN

Nous ont quittés

Eliane BLANC ROUGOL veuve VIDAL Joël BERTHEAU Nicole COUDE

Décembre

Catherine CARREYRE veuve Gilberte CLEMENCEAU épouse MATHIEU Jacoba CERRATO Henri RAYON

épouse SANABRIA

Rencontre avec vos élus

Le maire Jean-Paul PETIT

Le jeudi après-midi sur rendez-vous pris auprès du secrétariat de la mairie, aux heures d'ouverture.

> José GARCIA Finances, Personnel Vendredi 15 h 00 à 17 h 00

André ROBERT Urbanisme, voirie, réseaux

Mardi 16 h 00 à 17 h 00 et sur rendez-vous

Christian BRUNETIERE Travaux, bâtiments, cadre de vie Samedi 9 h 00 à 11 h 00

> Anne-Marie GAGNEROT Scolaire, Périscolaire

Sur rendez-vous

Anne-Marie NEBAS Affaires sociales

Sur rendez-vous

Marie-José CORJIAL Information, Communication Vendredi 16 h 00 à 17 h 00

> Bernard MAUPOME Vie associative

Samedi 9 h 00 à 11 h 00

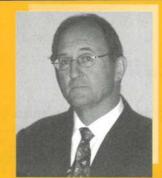


Bulletin Communal d'Information

Directeur de publication Marie-José CORJIAL Responsable du Comité de Rédaction Josiane LARRIEU

> Impression Imprimerie LESTRADE CENON: 05 56 86 38 52

En couverture Noël dans la commune



ne tradition dans le monde entier est de commencer l'année en s'adressant mutuellement nos meilleurs vœux. C'est certainement un moment fort pour chacun d'entre nous, car il nous ramène à des valeurs humaines que l'organisation de la société a tendance à nous faire oublier le reste du temps.

Donc, c'est avec beaucoup de sincérité, que je m'adresse à l'ensemble des Saint-Capraisiennes et des Saint-Capraisiens.

Je vous souhaite, ainsi qu'à vos familles, vos proches, une très bonne

2004 sera une année marquée par de nombreux événements. Je mettrai l'accent aujourd'hui sur les élections qui se dérouleront les 21, 28 mars et 13 juin, 3 jours nécessaires pour notre démocratie.

Il est pour moi important de rappeler à cette occasion, ce que nous avons tous lu un jour sur notre carte d'électeur: "Voter est un droit, c'est aussi un devoir civique".

Depuis vingt ans, les alternances au pouvoir n'ont laissé qu'une grande amertume. Les électeurs sont las des promesses non tenues, des alliances au sommet sans contenu, des luttes d'influence, de pouvoir... Cette déception s'est traduite le 21 avril 2002 par l'abstention ou par un vote sanction favorisant les extrêmes.

Dans ces conditions là, être élu de proximité ne manque pas de susciter un certain nombre d'interrogations. Dans une actualité, où l'on parle des droits sans y associer obligatoirement les devoirs, la mission d'élu perd ce rôle particulier qu'il a, de pouvoir s'appuyer sur le citoyen, acteur principal de la vie sociale.

La démocratie a besoin de tout le monde.

En cette année 2004, l'équipe municipale arrive à la moitié de son mandat. Nous organiserons une rencontre citoyenne, pour faire ensemble un premier bilan et examiner avec vous la politique communale.

Je vous donne donc rendez-vous très prochainement.

merleurs voeux a toutes et a tour

Le Maire

Jean-Paul PETIT

S 3

écisions du Conseil

Décisions prises à l'unanimité sauf précisions contraires

Séance du 20 octobre 2003

- Informer des courriers adressés à la D.D.E concernant les dégâts chemin de La Sablière, suite aux orages. A cet effet, proposer de mettre une partie de cette voie en sens unique et engager travaux pour 8 038,21 € et 1 579 € pour achat panneaux signalisation.
- Proposer des travaux suite à l'affaissement de la chaussée chemin des Meneaux.
- Retenir les travaux de voirie suivants : La Garenne, une partie de la route du Limancet et chemin de Tempête pour un montant de 87 355 €...
- Accorder des subventions exceptionnelles : 561,20 € pour déplacements de la section gymnastique enfants, 200 € pour déplacement basket et 450 € pour frais engagés par l'association APRODISC pour la réalisation d'une vidéo sur la
- Décider le virement d'un crédit de 1 750 € de l'article 6 554 à l'article 6574.
- ☐ Effectuer un virement de crédit de 7 000 € de l'article 6554 à l'article 6573 pour une subvention à la Caisse des Ecoles.
- Annoncer une journée prévention routière (20/11) pour sensibilisation des élèves de CM2 et une journée formation se rapportant à l'évacuation du bus.
- Présenter le Conseil de Développement du Pays : 68 membres dont 2 St Capraisiens : Pierre SERAILLE pour le collège des associations et Marc FAMIN pour le collège des citoyens.
- Annoncer enquête INAO à partir du 1er octobre et pour 2 mois.
- Programmer pour début 2004 la réalisation des éclairages publics des lotissements Les Peupliers et Courte Paille.

Séance du 17 novembre 2003

- ☐ Voter des délibérations modificatives concernant les opérations «personnel», «écoles» et «matériel».
- Communiquer la répartition des primes annuelles pour le personnel
- Décider la fermeture de la mairie les 26 décembre et 2 janvier 2004 et horaires du secrétariat les 24 et 31 décembre.
- Adresser les félicitations à Eric Moreau pour sa réussite au concours d'agent technique et sa nomination sur le poste ouvert
- Renouveler un contrat CEC pour un an (poste accueil).
- Relater l'inauguration de l'ADSL et décider l'installation d'une ligne à la mairie, à l'école et à APRODISC.
- Envisager une réunion avec la DGI concernant la numérisation du cadastre. La CdC sera maître d'ouvrage de l'opération. Coût estimatif pour notre commune : 3 310,31 € TTC (à inscrire au budget 2004).
- ☐ Annoncer les résultats des élections du CME du 14 novembre : 138 votants, 48 nuls et 90 exprimés.
- Renouveler une ligne de trésorerie.
- Après un historique et un état des lieux des espaces verts, examiner les différents dossiers pour possibilité de vente (8 projets adoptés, 2 refusés).

- ☐ Informer qu' une réunion publique concernant la redevance spéciale (SEMOCTOM) se déroulera à Latresne le 26
- Avertir que le permis de construire du projet Clairsienne est en cours d'instruction

Séance du 15 décembre 2003

- Proposer et accepter la tarification annuelle des transports scolaires: 23,70 € (0,15 € par jour payable au mois).
- Annoncer la modification du circuit de ramassage scolaire avec la suppression de l'arrêt au lieu dit Bichon et Tempête.
- Proposer et accepter la tarification annuelle de la bibliothèque: 8€ pour l'année à partir du 1er janvier 2004.
- Communiquer le nouveau statut du SIAEA : changement de nom (Lyde), adhésion de la commune de Madirac pour la partie assainissement.
- Faire lecture de la proposition de la DDE concernant l'assistance technique
- Accepter notation et prime annuelle du personnel et après consultation du CDG concernant les avancements de postes. décider l'ouverture de 7 postes (3 postes d'agents entretien qualifiés, 1 agent technique aux écoles, 1 gardien police principal, 1 agent de maîtrise principal, 1 agent patrimoine 1ére classe).
- Décider la création d'un poste d'agent d'entretien à temps complet.
- □ Voter les délibérations modificatives pour règlement complémentaire concernant l'entreprise Marty (51.15 € de l'opération 45 à l'opération 49).
- ☐ Modifier l'état primaire «projet Clairsienne» pour réception à DDE.
- Informer de l'obligation de titularisation du personnel du SIAMD.
- ☐ Faire état d'une mesure à l'étude au Sénat concernant le CCAS dont les dossiers seraient débattus en Conseil Municipal Etant donné le souci de confidentialité, une pétition est préparée.
- Communiquer le schéma du SAGE.
- Relater les Conseils d'école et donner les prévisions d'effectifs
- élémentaire : effectif 2003 (192), prévu 2004 (185)
- maternelle : effectif 2003 (127), prévu 2004 (135)
- Rapporter le déroulement du nouveau CME avec le maintien des 3 commissions.
- S'indigner sur le fait que la Poste impose ses services au plan local concernant le financement et s'inquiéter du devenir des
- Informer de l'accident corporel survenu au SEMOCTOM.
- Ouvrir le débat sur dossier «Grand contournement autoroutier à péage» et mise en place d'une délibération.

Octobre

Mercredi 1

Réunion sur signalétique

Lundi 6

Réunion Association "Terre de Rivière" avec le Conseil Général

Mercredi 8

Comité Communication du Pays

Réunion bureau Pays

Jeudi 9

Réflexion Jeunesse

Vendredi 10

Réunion avec le COG (Centre Départemental des Pompiers)

Lundi 13

Plan du PLU

Commission électorale

Mardi 14

Rencontre avec gendarmerie

Vendredi 17

Comité Développement du Pays

Mardi 21

Réception FCPE

Mercredi 22

Réunion sur signalétique

Jeudi 23

Réunion Association «Terre de Rivière»

Lundi 27

Rencontre avec Société Archéologique Jeudi 30

Assemblée des Maires du canton

Novembre

Vendredi 7

Inauguration halte garderie à Camblanes

Samedi 8 Bilan CME

Jeudi 13

SDEC à Camblanes

Lundi 17 Réunion PLU

Mardi 18

Rencontre avec DDE sur signalétique Conseils des Ecoles élémentaire et maternelle

Jeudi 20

Mise en place nouveau CME

Vendredi 21 Bureau SYTECEM Lundi 24

Réunion PLU Mercredi 26

Comité Communication du Pays Assemblée SEMOCTOM à Latresne

Jeudi 27

Réunion du Syndicat Aides ménagères

Vendredi 28

Assemblée Générale Comité des

Jumelages

Décembre

Lundi 1 Débat sur l'école au CES de Latresne Mardi 2 Réunion avec Conseil Général (dossier subventions)

Mercredi 3 Inauguration des «Côteaux Bordelais»

à Tresses Jeudi 4

Bureau Terre de Rivière

Assemblée Générale restaurant scolaire

Vendredi 5

Débat sur l'école élémentaire à Artiques

Lundi 8 Réunion SIAMD

Vendredi 12 Amicale des maires du canton à Créon Mercredi 17

Comité Communication du Pays

Principales abréviations employées

| CAB | Convention Aménagement du Bourg |
|---------|---|
| CCAS | Centre Communal d'Action Sociale |
| CdC | Communauté de Communes |
| CDG | Centre de Gestion |
| CEC | Contrat Emploi Consolidé |
| CLSH | Centre de Loisirs Sans Hebergement |
| CME | Conseil Municipal d'Enfants |
| DGI | Direction Générale des Impôts |
| OTEM | Office Tourisme en Entre Deux Mers |
| PLU | Plan Local d'Urbanisme |
| POS | Plan d'Occupation des Sols |
| SAGE | Schéma d'Aménagement et Gestion des Eaux |
| SIAMD | Syndicat intercommunal d'Aides Ménagèr est à Domicile |
| SDIS | Service Départemental Incendie et Secours |
| SMOPAH | Syndicat Mixte Opération Programmée Amélioration de l'Habitat |
| SVE | Service Volontaire Européen |
| SYSDAU | Syndicat Schéma Directeur Aménagement Urbain |
| SYTECEM | Syndicat Tourisme en Coeur Entre Deux Mers |

Mardi 2

Environnement

élus

des

Contournement autoroutier

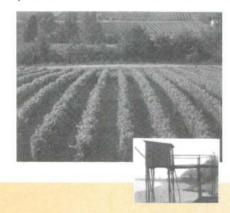


Le contournement autoroutier de Bordeaux a fait l'objet, en fin d'année, de nombreux débats.

Le contournement autoro

La lecture des nombreux documents parvenus en mairie a permis d'approfondir la réflexion sur ce sujet. Ainsi il faut savoir que ce contournement n'est pas une super rocade, mais une autoroute à péage destinée à capter les flux de poids lourds nord sud, les migrations estivales...

Les débats organisés portaient uniquement sur le choix d'une autoroute à péage à l'ouest de Bordeaux (Bassin d'Arcachon et région du Médoc) ou à l'est (L'entre Deux Mers, ses vignobles et son patrimoine) et en aucun cas sur la possibilité de débattre des



alternatives possibles à ce projet autoroutier : frêt ferroviaire, transport combiné rail-route, rail-voie d'eau, ferroutage, «merroutage»...

En outre, ce projet prévu pour 2020, ne peut en aucun cas être une solution pour le désengorgement de la rocade de Bordeaux, qui, si rien n'est envisagé d'ici là pour lutter contre la logique actuelle du tout autoroutier, sera de plus en plus encombrée.

L'étude du dossier fait également ressortir les graves conséquences de ce projet. En effet, que ce grand contournement passe à l'est ou à l'ouest, il ne peut, entre autres, qu'endommager l'environnement et les paysages, qu'altérer la qualité de l'air, car les transports routiers sont parmi les premiers producteurs de gaz à effet de serre. Tout cela sans générer de bénéfice sur l'économie locale, puisque un tel trafic de camions ne rapporte rien, si ce n'est

des coûts externes prohibitifs pour les collectivités : entretien des routes, encombrements, accidents, nuisances sonores...

Une question fondamentale reste pour les bordelais et les girondins, dans quel monde veulent-ils vivre demain?

A l'heure où notre commune achève l'étude de son plan local d'urbanisme, souhaitant s'inscrire dans un développement harmonieux de son territoire afin de conserver l'environnement et la qualité de vie que ses habitants sont venus y chercher, il nous a paru important d'attirer l'attention de tous sur un tel projet.

Car plus que jamais nous pensons que des solutions d'avenir aux déplacements doivent être recherchées pour un développement durable et équilibré du territoire.





Coup de théâtre!!

Début 2004, la commission particulière du débat public a interrompu la procédure de consultation en cours en raison de la décision du Comité Interministériel d'Aménagement et de Développement du Territoire (CIADT) en date du 18 décembre 2003 de réaliser le grand contournement.

On ne peut que regretter qu'une fois de plus le débat démocratique qui aurait permis de faire émerger la parole des citoyens soit bafoué.

Pour plus de renseignements sur ce sujet

- «Les cahiers de l'Entre Deux Mers» numéro hors série novembre 2003
- Dossier du maître d'ouvrage à demander à la Commission Particulière de Débat Public (Cité Mondiale, 23 parvis des Chartrons - 33000 Bordeaux)
- TLes sites www.debatpublic.fr ou www.cpdp-bordeaux.org
- Collectif Bordeaux Incontournable regroupant de nombreuses associations (SEPANSO 1 et 3 rue de Tauzia - 33800 Bordeaux)

Texte de la délibération votée en conseil Municipal en date du 15 décembre

- "Informés du débat en cours sur la création éventuelle d'un grand contournement autoroutier de l'agglomération bordelaise, le Conseil Municipal de Saint-Caprais demande:
- -la mise en œuvre de toutes les solutions alternatives à cet aménagement (ferroutage, cabotage maritime, restauration de la voie navigable latérale à la Garonne, l'amélioration des dessertes ferroviaires avec les pays du sud de l'Europe...)
- -l'application réelle des taxes existant sur le transport routier international afin de dissuader son utilisation massive pour des transports de marchandises non périssables (automobiles, produits chimiques, matériaux divers, produits manufacturés ...)

 la création d'une taxe spécifique pour le transport routier traversant le territoire national afin de rendre attractif les autres modes de transport des marchandises

Le débat public ne peut se résumer à un simple choix entre Est et Ouest.

- Le Conseil municipal considère que :
- -à coût quasiment équivalent, le tracé ouest favorise l'accès à l'aéroport international de Bordeaux Mérignac évitant ainsi un nouveau départ sur la création d'une seconde plate-forme aéroportuaire desservant le Poitou-Charente et l'Aquitaine
- ce tracé désenclave le port du Verdon qui retrouverait ainsi une vocation dans le développement du cabotage maritime.

Un éventuel contournement par l'Est :

- -se situerait essentiellement sur des terres à vocation viticoles et toutes en appellation d'origine contrôlée. Il porterait donc une atteinte grave à une activité économique déjà en difficulté,
- -porterait un grave préjudice à la politique du Pays Cœur Entre Deux Mers destinée à développer le tourisme de proximité (piste cyclable, gîtes Bacchus, préservation des sites et paysages, sites UNESCO de l'Abbaye de La Sauve Majeure)
- -n'apporterait absolument aucun atout complémentaire au développement économique de la Rive Droite et de l'Entre Deux Mers
- -accentuerait considérablement le trafic prévu des camions puisque, en plus du trafic européen nord-sud, s'ajouterait celui créé par la jonction plus aisée avec l'A89, axe ouest-est encore sous-utilisé.

Dans les deux cas, le tracé devra s'accompagner de tous les éléments utiles à la préservation de l'environnement et des habitants concernés. Considérant par ailleurs que toutes les autres tentatives faites pour utiliser des "couloirs" de transport (TGV notamment) sur l'Entre Deux Mers se sont heurtées à une farouche opposition des élus, des syndicats viticoles, de la population, le Conseil Municipal de Saint-Caprais de Bordeaux, unanime, demande que sa position soit prise en compte par la Commission Particulière du Débat Public.

En l'absence de solution alternative suffisante à résoudre les difficultés actuelles et futures, naissant de l'afflux croissant des camions, il se déclare hostile à toute hypothèse de grand contournement de l'agglomération bordelaise par l'Est."

ommunauté de Communes

Le point sur quelques dossiers

Structure multi-accueil de Quinsac

Dans le cadre de la petite enfance, la Caisse d'Allocations Familiales a notifié à la CDC une aide exceptionnelle à l'investissement pour la construction d'une structure multi-accueil à Quinsac.

Le projet initial prévoyant 16 places a été révisé afin de permettre l'accueil de 20 enfants. Les travaux devraient débuter en avril 2004.

Adhésion à l'OTEM

(Office du Tourisme de l'Entre Deux Mers)

Cette adhésion permettra de confier à cet organisme des missions d'assistance à l'aménagement touristique, d'information et de promotion de la CdC des "Portes de l'Entre Deux Mers", d'élaboration de produits touristiques de l'Entre Deux Mers, de commercialisation de ces produits, de coordination et de formation des divers partenaires du développement touristique de l'Entre Deux Mers ainsi que l'observation économique du tourisme.

Numérisation du cadastre

Le Conseil Communautaire a décidé d'engager une démarche de numérisation du cadastre des communes de la CdC en procédant à la signature d'une convention avec la Direction Générale des Impôts pour la constitution, la mise à jour, les conditions d'usage et de diffusion des données cadastrales, à l'achat du logiciel d'exploitation auprès de la Société IF-TECHNOLOGIE de Dax et en confiant la numérisation des planches cadastrales à la société BETCO.

La CdC paiera la totalité de ces opérations et sera intégralement remboursée par les communes à partir d'un calcul prenant en compte le nombre d'habitants et les opérations déjà réalisées.



Travaux

Salle du Lavoir : un chauffage tout neuf!

Au cours des années, outre son vieillissement, le chauffage équipant la salle du lavoir n'a plus répondu aux besoins des différents utilisateurs.

Le remplacement de la chaudière a donc été décidé. C'est un appareil Souffleur Air équipé d'un brûleur Riello d'une puissance de 29 KW qui a été mis en place.

La Société Energie Chauffage Sanitaire de Bordeaux a effectué les travaux pour un montant TTC de 4 374,97 euros.

Espaces verts des lotissements

Après la rétrocession des espaces verts des lotissements à la municipalité, une réalité s'est fait jour, dans nombre d'entre eux, afin de répondre aux quotas demandés, les promoteurs ont opté pour la création d'un certain nombre de petits espaces verts, de taille variable allant de 50m2 à 630 m² pour un terrain en forte déclivité. La multiplication de ces petits îlots, rend bien évidemment leur entretien difficile.

Une commission municipale a été constituée afin d'étudier le devenir de ces parcelles et les possibilités éventuelles de vente aux riverains mitoyens. La Direction Départementale de l'Equipement, un géomètre et le notaire de la commune ont été consultés afin d'étudier la faisabilité d'une telle opération.

Le conseil municipal a donné un accord de principe et décidé que chaque vente serait étudiée individuellement puis soumise au conseil municipal, et devrait recueillir l'assentiment de tous les riverains concernés.

Les parcelles proposées à la vente devront faire l'objet d'un

Ces cessions ne doivent générer aucun frais pour la commune, et compte tenu des coûts d'une telle opération avec notamment les frais de bornage, un mode de calcul a été retenu permettant un paiement juste à partir du prix au m² communiqué par le service des domaines.

Une information aura lieu auprès des riverains et pour de plus amples informations, Christian BRUNETIERE, adjoint au maire, est à la disposition des personnes intéressées.

La Sablière : un chemin endommagé !

Cette route voit tous les jours de nombreux poids lourds et véhicules légers se croiser, empiétant sur les bas côtés.



Le chemin de la Sablière

Les intempéries et le développement de la circulation ont tellement dégradé ce chemin que des travaux de consolidation ont dû être réalisés au cours du mois de décembre.

Parallèlement à cette action, une étude a été engagée afin de déterminer les mesures à prendre : limitation de vitesse, circulation simple, limitation du tonnage,... afin de garantir l'état de cette voirie.

Création et curage de fossés

A la suite d'une étude sur les problèmes d'écoulement des eaux le long des routes, la création et le curage de certains fossés ont été décidés.

Une première opération a permis de traiter 400 m de fossé Chemin de Couderc et 300 m Chemin des Ormes.

Au cours de l'opération de curage, le recalibrage de la partie du fond du fossé permettant de retenir la terre a été réalisé facilitant l'écoulement du fil de l'eau.

Le montant total de ces travaux s'élève à 729 € TTC.

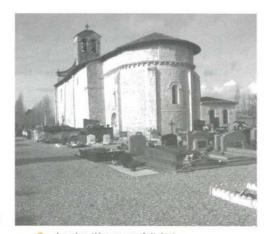
Le renouvellement d'une telle opération sur d'autres axes sera nécessaire.

Toussaint au cimetière

A l'occasion de cette fête du souvenir, le cimetière avait été entièrement toiletté.

Après un désherbage complet, les employés communaux ont procédé à la remise en état des allées en étalant sur celles-ci près de 28 tonnes de gravier.

C'est donc dans un environnement bien entretenu que les familles ont pu venir se recueillir.



Le cimetière en parfait état

rbanisme

Plan Local d'urbanisme

Le travail en commission, les rencontres avec les différentes administrations D.D.A. (Direction Départementale de l'Agriculture) D.D.E (Direction Départementale de l'Equipement), SDAU (Schéma Directeur Aménagement Urbain) et organismes professionnels: INAO, A.O.C et les consultations publiques ont permis de finaliser un document qui a été transmis pour examen aux différents services de l'Etat et aux instances consulaires. Chambre de Commerce, Chambre d'Agriculture, Institut National des Appellations d'Origine (INAO) ainsi qu' aux communes voisines.

A l'issue de l'étude du dossier, ces organismes devront faire remonter vers la commune leurs éventuelles remarques et une enquête publique ouverte à tous, sera programmée.

Projet du bourg



Annoncé depuis plusieurs années, le projet de réalisation d'habitations dans le bourg a pris du retard. En effet, suite au décès de son directeur, la société DOMINO a été amenée à revoir ses différents programmes et à envisager un repreneur pour cette réalisation.

La société d'HLM Clairsienne intéressée par ce projet a repris le flambeau. Les travaux devraient débuter au cours de l'année 2004.

élu

S

0

0

S

ctivité

ie Associative

Suivez le quide



Après la création au sein des 33 associations Saint-Capraisiennes d'une Commission Consultative de la Vie Associative (CCVA) qui a pour but de coordonner les actions des associations entre elles, il ne nous reste plus qu'à faire vivre cette instance.

Facile à dire, plus difficile à réaliser, mais notre rôle est d'y parvenir.

Pour ce faire, la commission Vie Associative a planché pendant de longs mois à l'élaboration d'un "Guide du Président d'Association".

Dans ce guide, chaque président trouvera toute une source de renseignements concernant le fonctionnement des relations entre son association et la municipalité, la communication extérieure, les obligations administratives etc...

Pour être plus rigoureux les uns envers les autres, et comme le CCVA en avait décidé, un système de caution pour le prêt des salles et du matériel a été instauré.

Toutes les précisions sont formulées dans ce guide. Celui-ci, sans vouloir entrer dans le fonctionnement des associations, doit permettre à chacune de respecter et de faire respecter des éléments majeurs de la vie en collectivité.

projet sera présenté prochainement devant les acteurs de la vie associative en présence des membres de la Commission Vie Associative et de tous les adjoints.



En ce mois de novembre, cela n'a pu échapper à personne, l'ADSL est enfin arrivé dans notre commune.

Mais qu'est-ce qu l'ADSL ou Asymetric Digital Subriver Line?

Pour un internaute qui se connecte pour la première fois au haut débit, c'est paraît-il passer du jour au lendemain d'un volant de 2 Cv à celui d'une Ferrari!

Plus techniquement l'ADSL est une technologie qui permet de faire passer du haut débit de données numériques en utilisant les hautes fréquences d'une ligne téléphonique analogique classique, la ligne téléphonique restant libre pour recevoir et passer des appels. La réception ou l'émission de données n'est pas limitée en quantité, la connexion s'effectue

plus rapidement et peut être permanente.

L'ADSL à la mairie.

Les nouvelles technologies d'information et communication (NTIC) et leurs nombreuses possibilités modifient les méthodes de travail, imposant une évolution de l'équipement.

Ainsi, outre le club informatique Aprodisc, un poste du secrétariat de la mairie va être connecté au haut débit.

A l'école élémentaire un poste va également être équipé avec en projet sa connexion à Internet.

Distribution de chocolats

La période des fêtes étant parfois marquée par la solitude pour les personnes âgées, les membres du C.C.A.S. de la commune ont souhaité, en cette fin d'année, aller à leur rencontre et partager avec elles, le temps d'une visite, amitié et solidarité.

Souriants et les bras chargés de chocolats, les membres du C.C.A.S. sont partis à la rencontre des pensionnaires des maisons de retraite et auprès de 120 personnes résidant sur la commune.

Très sensibles à cette initiative et émues par cette attention, toutes les personnes rencontrées ont réservé un excellent accueil à cette opération généreuse.

Goûter des Anciens

Accordéonistes et danses sont au programme de la première édition de ce goûter des anciens organisé par le C.C.A.S.,

le Samedi 13 mars après-midi.

Alors n'hésitez pas à réserver votre après-midi

Scolaire

C'est une association autonome de forme juridique Loi 1901 qui gère le Restaurant Scolaire.

Un conseil d'administration

Un Conseil d'administration de 14 personnes a été constitué, comprenant des membres désignés par le Conseil Municipal, des membres du personnel chargé de la restauration, du service et de la surveillance, des directeurs des écoles et des parents.

Quatre personnes élaborent et servent les repas, Mmes TALEB, TAUPIN, BONNAN et M. VANHOUTTE, responsable du restaurant scolaire.

C'est une volonté municipale de privilégier ce type de restauration sur place, aussi pour permettre cette qualité de service les cuisines ont été mises aux normes et sont contrôlées tous les ans par les services sanitaires.

Bilan financier

Réunis en assemblée générale le 4 décembre 2003, un bilan financier de l'association a été effectué.

Pour l'année scolaire 2002/2003, 29 266 repas ont été servis.

Cela a amené une dépense de 73 311 € plus particulièrement consacrée à l'alimentation. (épicerie. crémerie, viandes, surgelés, fruits, légumes, pain..).

Notons pour ce bilan une augmentation importante d'environ 50 % de la crémerie.

Les menus sont établis en relation avec une diététicienne, de ce fait le potage traditionnel est remplacé par un apport plus important en laitage, néanmoins il peut être servi en plus à la demande des enfants.

Les Charges salariales

L'association assure les charges de salaire d'une personne et le budget municipal prend en charge la masse salariale des 3 autres personnes pour un coût de 57477€.



Une salle comble pour remplir les estomacs vides !



Les assiettes sont vides !

Dans le cadre des dépenses le budget municipal assure aussi l'entretien des bâtiments mis à disposition et les charges y afférants (électricité, gaz etc.) ainsi que le renouvellement du matériel de cuisine et l'entretien.

Au chapitre recettes notons la participation au prix des repas des usagers pour un montant total de 62 849 € soit :

- 2 € pour les enfants
- 4 € pour les adultes

Pour 2003/2004

Pour l'année scolaire 2003/2004 il a été décidé de maintenir cette tarification. Une augmentation des tarifs au titre de l'année 2004/2005 sera étudiée conformément aux dispositions de l'arrêté préfectoral fixant les limites des majorations, applicables à la rentrée 2004.

La restauration scolaire est un service apporté aux familles, soumis à réglementation pour l'établissement des tarifs afin de ne pas pénaliser le budget familial. De fait, le prix demandé à chaque usager ne couvre pas la totalité des frais réels, une grande partie reste à la charge de la collectivité.

Nous vous rappelons que si des familles rencontrent des difficultés de paiement nous nous tenons à leur disposition pour toutes solutions.

LA CLET (Commission Locale d'Evaluation de Transferts des Charges)

TOTAL POLITIQUE D'ACTION SOCIALE

Mise en place avec la création de la Communauté de Communes, la CLET a pour mission d'évaluer au plus juste le coût des charges de la commune à transférer à la CdC.

Elle a rendu ses résultats en décembre 2003 après de nombreuses réunions avec le cabinet In Extenso, les élus, les personnels administratifs de chaque commune et M. le percepteur de Cambes.

Le dernier conseil communautaire a approuvé le 18 décembre le rapport rendu par la CLET avec l'assistance du cabinet In Extenso définissant l'attribution de compensation définitive.

L'attribution de compensation définitive (non indexée dans le temps) sera donc versée chaque année par la CdC à toutes les communes. Cette attribution est fixée selon le mode de calcul suivant : coût net des charges transférées par les communes diminué du produit de la taxe professionnelle perçue en 2002 par ces mêmes communes.

La carte de la solidarité a joué pleinement son rôle dans le calcul de ce montant.

Ci-après les résultats des compétences transférées à la CdC dans chaque domaine :

A - Développement économique

| | BAURECH | CAMBES | CAMBLANES | CENAC | LATRESNE | QUINSAC | SAINT CAPRAIS | TOTAL |
|--|---------|--------|-----------|--------|----------|---------|------------------|---------|
| Création, aménag. Entretien des zones activités | | | -687 | -684 | -1 072 | | -1 166 | -3 609 |
| Mise en œuvre études, opérations promotion/réal.(SYTECEM,SITEMB) | -1 590 | | -4 779 | -3 304 | -8 280 | -4 036 | -5 797 | -27 786 |
| TOTAL DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE | -1 590 | 0 | -5 466 | -3 988 | -9 352 | -4 036 | -6 963 | -31 395 |



* par rapport au coût total

B - Aménagement de l'espace communautaire



| | BAURECH | CAMBES | CAMBLANES | CENAC | LATRESNE | QUINSAC | SAINT CAPRAIS | TOTAL |
|---|---------|--------|-----------|-------|----------|---------|------------------|--------|
| Schéma directeur et schéma de secteur (SYSDAU) | -140 | -227 | -457 | -414 | -919 | -378 | -488 | -3 023 |

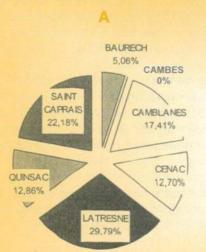
C - Protection et mise en valeur de l'environnement

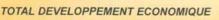
| | BAURECH | CAMBES | CAMBLANES | CENAC | LATRESNE | QUINSAC | SAINT CAPRAIS | TOTAL |
|---|---------|--------|-----------|-------|----------|---------|------------------|--------|
| Création et entretien des chemins randonnées et pistes cyclables | -277 | -450 | -311 | -750 | -542 | -646 | -311 | -3 287 |

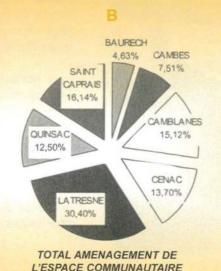


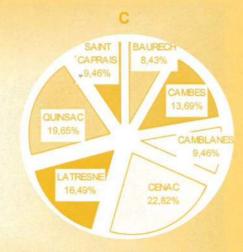
Le calcul est directement lié à la longueur des chemins de randonnées (115,32 € par km et par an).

Représentations graphiques





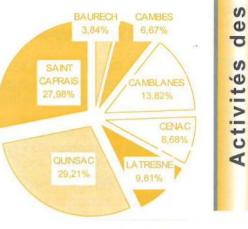




TOTAL PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT

D - Politique d'action sociale

| | BAURECH | CAMBES | CAMBLANES | CENAC | LATRESNE | QUINSAC | SAINT CAPRAIS | TOTAL |
|---|---------|---------|-----------|---------|----------|---------|------------------|----------|
| Halte garderie | • | -854 | -6 563 | -2 340 | 0 | -1 969 | -2 056 | -13 782 |
| Crèche | | | | | -2 513 | | | -2 513 |
| Accueils périscolaires | -6 052 | -7 638 | -5 602 | -7 969 | -10 875 | -10 753 | -18 560 | -67 449 |
| Ludothèque | 0 | -414 | -4 004 | -601 | 0 | -582 | -722 | -6 323 |
| CLSH | | -1 297 | -3 131 | -1 535 | | -34 891 | -9 232 | -50 086 |
| CIPD | -257 | -424 | -773 | -668 | -1 196 | -653 | -938 | -4 909 |
| Point Jeunesse | | | | | | | -7 451 | -7 451 |
| Contrat Temps Libre Jeunes et Petite Enfance | -150 | -803 | -3 506 | -1 446 | | -4 316 | -10 901 | -21 122 |
| Syndicat Intercommunal d'Aides Ménagères à Domicile | -813 | -1 112 | -2 444 | -1 746 | -3 737 | -2 064 | -2 969 | -14 885 |
| Ass. Communale de Transports Transverseaux | | -92 | -182 | -146 | -267 | -141 | -205 | -1 033 |
| TOTAL POLITIQUE D'ACTION SOCIALE | -7 272 | -12 634 | -26 205 | -16 451 | -18 588 | -55 369 | -53 034 | -189 553 |







élu

S

0

0

S

D - Attribution de compensation

| | BAURECH | CAMBES | CAMBLANES | CENAC | LATRESNE | QUINSAC | SAINT CAPRAIS | TOTAL | % SAINT *CAPRAIS |
|---|---------|---------|-----------|---------|----------|---------|------------------|-----------|---------------------|
| TOTAL COUT NET DES CHARGES TRANSFEREES | -9 279 | -13 311 | -32 439 | -21 603 | -29 401 | -60 429 | -60 796 | -227 258 | 26,75% |
| PRODUIT DE TAXE PROFESSIONNELLE 2002 | 24 001 | 63 307 | 247 511 | 44 994 | 611 433 | 120 274 | 169 893 | 1 281 413 | 13,26% |
| WAJORATION/DIMINUTION | | | | 5 156 | | | -3 900 | 1 256 | |
| ATTRIBUTION DE COMPENSATION 2003 | 14 722 | 49 996 | 215 072 | 28 547 | 582 032 | 59 845 | 105 197 | 1 055 411 | 9,97% |

^{*} par rapport au coût total

Le calcul final de l'attribution de compensation 105 197 € est établi en tenant compte du produit de la Taxe Professionnelle 2002 (perçue par la Cdc) 169 893 € depuis le 1er janvier 2003, diminué du coût net des charges transférées 60 796 € et d'une minoration de 3 900 € concernant une spécificité de la zone artisanale du Limancet.

En effet le déficit de cette zone 86 000 € aujourd'hui terminée faisait partie du budget annexe de notre commune, et s'est traduit par une diminution de l'attribution de compensation.

Quelques remarques

S'il est vrai que la carte de la solidarité a joué pleinement pour le calcul de cette attribution, il n'en demeure pas moins vrai que la commune de Saint-Caprais y a pris une part importante (participation de près de 27 % pour une moyenne communale de 14 %) et principalement dans le domaine de la politique sociale, une des priorités de notre commune.

En effet tout au long de ces années d'importants investissements ont été réalisés se traduisant financièrement par des transferts de charges importants (voir tableaux précédents).

Certains membres de la CLET et le cabinet In Extenso ont constaté que les communes qui se sont le plus investies sont les plus pénalisées lors du calcul de la restitution de l'attribution de compensation, effet pervers de la loi.

Ramassage des ordures ménagères

Vous l'avez peut être constaté, depuis le 1er janvier de cette année, le ramassage des ordures ménagères ne se fait plus par l'entreprise ROYERE de Saint-Caprais.

En effet, M. ROYERE avant souhaité arrêter cette activité, le SEMOCTOM a lancé un appel d'offres. La commission, le 18 décembre 2003, a retenu la société COVED parmi les autres candidats (ONYX et EDISUD).

Le contrat est de 1 an renouvelable 2 fois, soit 3 ans au maximum. 8 communes sont concernées pour un peu plus de 11 000 habitants et un tonnage variant de 3 400 à 4 000 tonnes par an. Ce contrat tient également compte de la collecte selective en porte à porte à Camblanes.

La COVED disposait déjà d'un marché sur quelques communes du canton de Cadillac, ainsi que les points d'apports volontaires verre sur l'ensemble des communes du SEMOCTOM.

Rappelons que les poubelles doivent être sorties la veille des jours de ramassage qui restent inchangés : mardi et vendredi

Pour tout renseignement ou contact, la COVED dispose d'un numéro vert : 0800 132 132.



Une histoire de famille

C'est M. Emilien ROYERE qui, au début des années 60, a été avec M. LEGLISE, bien connu des Saint-Capraisiens, l'initiateur des premiers ramassages des ordures ménagères.

Si, à l'époque, seul Saint-Caprais était concerné, aujourd'hui, 8 communes le sont.

Son fils, Francis, a pris sa succession en 1968 et depuis, c'est par le petit fils de la famille que le ramassage était assuré.

Si cette activité est arrêtée, l'entreprise ROYERE reste toujours en tant que commercant de proximité avec la graineterie et le fioul domestique.

Au cours des 40 dernières années, l'histoire d'une famille s'est confondue avec l'évolution de notre village. Le Conseil Municipal souhaite aujourd'hui la remercier pour la qualité des rapports entretenus tout au long de ces années.

Royère, Père et Fils



Entreprise générale de l'équipement au service des collectivités

Tél: 05.56.91.71.33 Fax: 05.56.92.62.34

"De la fourniture de l'objet à l'aménagement complet de l'espace..."

Siège Social,: 90 Rue Malbec BP 7 33032 BORDEAUX CEDEX Agence : PERIGUEUX Centre Agora Boulazac, TOULOUSE, AGEN

Bibliothèque

L'équipe de la bibliothèque vous souhaite une bonne année 2004 et beaucoup de lecture!

Achat

De nombreux achats ont été effectués pour ce début d'année. Nous vous invitons à venir à la bibliothèque pour découvrir toutes ces histoires et documents qui nous enchantent tout au long de l'année. A déguster sans modération!

Exposition

Le nouveau conseil municipal enfants a été élu au mois de novembre. A cette occasion, la bibliothèque a accueilli une rétrospective de l'ancien conseil municipal enfants ainsi qu'une exposition sur la citoyenneté qui a eu un vif succès auprès des enfants et du public adulte.

Des SVE à la bibliothèque

Lena et Clara, 2 volontaires européennes, travaillent à la bibliothèque depuis le mois d'octobre. Elles apportent auprès des bébés et des enfants des écoles, leur charmant accent et leur culture.

Pour Noêl, les enfants de l'interclasse ont eu la joie de fabriquer des étoiles de Noël, et de décorer la bibliothèque.

Un projet de lecture ludique pendant l'interclasse est en cours. Ce temps permettra aux enfants de se familiariser avec les nombreux ouvrages des ravonnages, de leur donner l'envie de lire pour le plaisir de s'évader vers des contrées lointaines à la rencontre des peuples et de leur imaginaire.

La fête des bébés

Le 6 janvier 2004, nous avons fêté la nouvelle année avec les bébés lecteurs, autour de galettes des rois, de jus d'orange et de café pour les mamans et nounous.

Les bébés ont trouvé au pied du sapin, les livres que le Père Noël leur avait apportés. Ils ont été émerveillés et ont serré leur livre, précieusement dans les bras.

Nous avons ainsi commencé une très bonne année en "dévorant" la lecture.



Les "Petits bouts" avec C. ANTON

Horaires

| Bébés lecte | urs : | |
|-------------|-------|-------------------|
| mardi | de | 9 h 30 à 11 h 00 |
| Public | | |
| mardi | de | 17 h 00 à 18 h 00 |
| mercredi | de | 9 h 30 à 12 h 00 |
| | de | 14 h 00 à 17 h 00 |
| vendredi | de | 16 h 00 à 19 h 00 |

La cotisation

La cotisation pour les adultes est de 8 € pour une année. Elle est payable au mois

Gratuit pour les jeunes jusqu'à 20 ans.

Pizzeria "Chez Isa" PIZZERIA" Che; Isa"PIZZER apide sur place ou à emporter lel : 05.56.78.70.5 Pizza, salade, sandwich, restauration rapide Sur place ou à emporter Place du village - 33880 Saint-Caprais de Bordeaux 05 56 78 70 54

ELECTRICITE GENERALE

ALARME - AUTOMATISME

Mr FRIGOUL Michel

Dépannage 7 Jours sur 7

31, Route de Sadirac 33880 St Caprais de Bordeaux Tel / Fax: 05 56 23 74 01 ou: 06 84 84 74 81

Le nouveau Conseil Municipal Enfants de Saint-Caprais de Bordeaux

Inscriptions sur les listes électorales, dépôt des candidatures, professions de foi, campagne électorale, cette élection "grandeur nature" a permis aux enfants de réaliser un véritable apprentissage de la citoyenneté.

18 enfants nés entre 1993 et 1995 s'étaient portés candidats.

Les élus

Année 1993

Antoine BASTARDIE - Camille LARQUIER - Chloé BOURGOIN - Elodie BIROT -

Nelly JONCHERE - Nicolas PINTO et Océane VITRAC

Année 1994

Agathe COUTY - Estelle DUPOUY - Julien BOURGOIN - Typhaine DESSANDIER

Virginie VAQUIER

Année 1995

Arthur GAVARD - Gabrielle TUDELA - Solenn VITRAC

Le renouvellement du

Conseil Muncipal Enfants

Le vendredi 14 novemble 2003, les enfants de la commune étaient appelés à voter pour renouveler le Conseil Municipal Enfants



Le vote

Le jour J. dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie, les votants, munis de leur précieuse carte d'électeur, sont venus effectuer leur choix et chacun a accompli son devoir avec sérieux.



Le vote, c'est très sérieux !

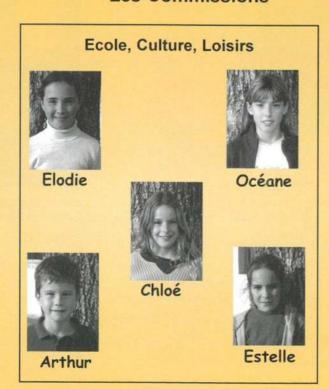
Les résultats

Beaucoup de monde ce soir là pour le dépouillement. Avec beaucoup d'angoisse, les candidats et leurs parents ont attendu les résultats, retenant leur souffle jusqu'au bout.

Enfin, les résultats sont tombés Inscrits: 182 Votants: 138 Exprimés: 90 Nuls: 48

Les Commissions

Aménagement de la commune Antoine Typhaine Nelly Julien





Mise en place du CME

Ces jeunes conseillers ont pris officiellement leurs fonctions le 20 novembre, jour anniversaire de la signature de la Convention des Droits de l'Enfant.

Depuis, plusieurs réunions de travail ont eu lieu, permettant notamment aux jeunes conseillers de choisir les commissions au sein desquelles ils souhaitent travailler et surtout de définir leur action des mois à venir.

Lors de la cérémonie du 10 janvier, avec beaucoup de sérieux, Gabrielle TUDELA, conseillère municipale enfant est venue présenter, au nom du CME, ses voeux aux habitants de la commune et a évoqué, à cette occasion, les sujets qui les intéressent.

Un exercice difficile mais prometteur!



Première allocution en public

Des bébés

Pendant Sylvain DHOYER et Sacha ROBERT, sont venus agrandir deux familles, d'employés municipaux.



Au cours d'une petite réception amicale, la municipalité a fait connaissance avec ces deux petits garçons et a tenu à adresser toutes ses féliciations aux heureux parents

L' ADSL enfin à Saint-Caprais

L'inauguration officielle a eu lieu le vendredi 14 novembre au Domaine de Loustallaut.

Lors de l'inauguration, en présence du Conseiller Général, M. TRUPIN, du Président Communauté de Communes "Les Portes de l'Entre Deux Mers". M. MICHELET et de M. SOUMAN, Directeur d'Agence à la Direction Régionale France Telecom. J.P. PETIT, s'est réjoui que Saint-Capraisiens puissent bénéficier de l'accès au haut débit en raison des réels avantages

ctualité



J.P PETIT lors de son discours

offerts par cette technologie tant pour un usage privé que professionnel.

Il a toutefois souhaité, reprenant les termes du journaliste J.C. GUILLEBAUD "que l'on ne confonde l'instrument et la culture. l'information avec un savoir et une logorrhée avec une parole".

Les Saint-Capraisiens se sont déplacés nombreux afin de rencontrer des techniciens, qui tout au long de la soirée, ont répondu à leurs questions diverses et variées.

Les chorales en concert

Le samedi 29 novembre, à l'initiative de l'association Musicaprais, le groupe vocal Dix Sonances de Saint-Caprais, la chorale "Chlorophylle" et le Choeur enfants de Cambianes se produisaient à l'église.

Dans une ambiance pleine de joie, les choristes ont fait partager à l'assistance leur plaisir de chanter, entraînant dans la bonne humeur, le public à la découverte des divers continents au travers de chants traditionnels.

Une très belle prestation qui a mis en valeur outre la qualité du travail, tout le bonheur que peut apporter le chant.



L'accord parfait

Exposition de peinture

Dans le cadre de sa première exposition à Saint-Caprais, l'Atelier de peinture " Les Arts Disants" organisait "le vernissage" le samedi 6 décembre 2003.

Les adhérents ont pu, à cette occasion exposer plus de 100 œuvres, du débutant au plus chevronné. L'accueil réservé aux visiteurs fut à la hauteur du talent des exposants.



L'audience est attentive

Huiles, acryliques, pastels, natures mortes, portraits etc... mis en valeur dans la salle, ont donné à ce lieu, l'espace d'un week-end, l'allure d'une grande galerie d'art.

J.P. PETIT bien "encadré" !

Dans son discours de bienvenue, Monique SOLER. Présidente des Arts Disants, a tenu à remercier en priorité Danièle BOURDON qui fut la première à créer cet atelier. Elle souligna également le travail de leurs animatrices : Sophie qui les guide professionnalisme psychologie pour les adultes, et Camille pour les petits.

Chacun a pu voir les résultats, et des compliments mêlés d'admiration ponctuèrent cette visite.

Le plaisir de se rencontrer, mélangé avec un zeste de talent, tels sont les

atouts qui font de l'Atelier des Arts Disants une association dynamique du paysage culturel Saint-Capraisien.

Ce n'est qu'un petit rien, mais il fallait le faire!

A l'issue de ce vernissage, un cocktail élaboré par les adhérentsexposants fut servi en présence de M. PETIT, maire de Saint-Caprais, des conseillers municipaux. M. CUARTERO, maire de Cambes et de plusieurs élus voisins.

Merci à toutes et à tous pour cette journée particulière et rendez-vous pour la deuxième édition.

Noël à l'école

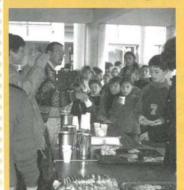
Cette année encore, dans les écoles de la commune, les petits écoliers ont fêté Noël comme il se doit.

Dans un premier temps, le 8 décembre, un spectacle était présenté à l'ensemble des enfants par la compagnie "La Virgule". Le calendrier mystérieux de Noël, un conte haut en couleurs où se mêlent acteurs et marionnettes, fées, sorcière et lutins malicieux.



Les petits spectateurs ne sont pas restés insensibles aux musiques entraînantes et aux prouesses des acteurs.





Le vendredi 19 décembre, à la grande surprise des élèves de l'école maternelle, le Père Noël en personne a fait son entrée dans le restaurant scolaire au moment du traditionnel chocolat chaud.

Après la collation prise avec les enfants ce dernier est passé dans les classes pour distribuer les cadeaux qu'il avait au préalable déposés aux pieds des sapins de chaque classe.

Après un petit tour dans la cour de récré, I est reparti vers d'autres écoles et villages.

Pendant ce temps, à la "grande école", un goûter - chocolat chaud, jus de fruits et gâteaux - était offert aux enfants lors de la récréation. De retour dans les classes, ceux-ci ont pu ouvrir les cadeaux qui leur étaient destinés.

Distribution pour les gourmands



Noël en chanson

En ce mardi 16 décembre 2003, le public venu nombreux a vite succombé au charme de l'ensemble des artistes et s'est laissé porter par les mélodies et chants traditionnels de Noël.

Certains ont parlé de "frissons", d'autres sont même restés "sans voix", à la sortie du concert.

Avec brio et toujours avec ferveur, B. STANBOROUGH a accompagné et dirigé ses choristes et solistes. En duo avec Wendy REVILL à la flûte, il a offert un "Ave Maria" de Schubert inoubliable et bouleversant

Un concert où la magie de Noël a pris toute sa valeur et a opéré sur l'ensemble du public mais aussi sur les artistes qui ont pris un réel plaisir à chanter.

Réception de fin d'année

C'est dans la bonne humeur que les conseillers municipaux ont reçu, comme de coutume, l'ensemble du personnel communal ainsi que la communauté scolaire, lors d'une cérémonie, le 19 décembre dernier.



De la bonne humeur avant tout !

En l'absence du maire, parti pour des vacances bien méritées, J. GARCIA, maire adjoint ainsi que A.M. GAGNEROT, adjointe au maire, responsable de la commission scolaire - périscolaire, ont rappelé le travail fait dans le domaine de la petite enfance, l'ouverture des deux classes supplémentaires, l'aménagement du parking de l'école élémentaire, les travaux réalisés dans les deux écoles... autant de projets qui ont abouti en peu de temps grâce au travail de chacun. Avec le CLSH et le Point Info jeunes, tous les acteurs étaient réunis pour une cause commune.

Cette manifestation a été l'occasion pour tous de se retrouver autour de Sylvie CHAILLOT qui a été nommée au poste de directrice du Centre de Loisirs Intercommunal de Quinsac et qui quitte donc son poste de Saint-Caprais ainsi que de Fabrice LAPORTE, animateur très apprécié des jeunes du PIJ, qui lui, a trouvé un emploi d'animateur à Talence. Chacun a pu les féliciter comme il se doit, autour d'un verre de l'amitié, mais avec un soupçon de regret pour leurs départs.

Braderie de vêtements

Le 20 décembre 2003, tout au long de la journée, le salle du Domaine de Loustallaut s'est transformée, pour la bonne cause, en magasin de vêtements.

Organisée au profit du C.C.A.S. de la commune. et ouverte à tous, cette braderie a remporté un vif succès. Les vêtements, dons de particuliers. vendus à des prix défiant toute concurrence (de 1€ à 10€) ont trouvé des acquéreurs qui sont venus chiner et qui sont repartis comblés.

Un grand merci aux bénévoles qui sont venus aider les membres de la Commission Sociale de la mairie



Le choix est difficile

D'autres rendez-vous sont d'ores et déià fixés (voir la rubrique "Manifestations à venir")



Le mardi 23 décembre, sur la place du village, les fêtes de fin d'année ont pris une tournure fort sympathique avec l'installation du marché de Noël.

Plus d'une vingtaine de commerçants ont pris place, proposant des mets ou objets variés, traditionnels ou exotiques. Au menu de la promenade au milieu des stands : vins de la commune, fruits et légumes, foie gras, saucissons, produits du commerce équitable, maroquinerie, verrerie, confitures et autres conserves, tandis qu'au beau milieu de toutes ces lumières, trônait fièrement un superbe manège à proximité d'un vendeur de barbe à papa. Cerise sur le gâteau, un verre de vin chaud était offert à tous

Un grand merci à M. et Mme BOUEY qui ont oeuvré à la réalisation de cette manifestation, qui souhaitons le, vu le franc succès qu'elle a remporté, sera renouvelée

Cérémonie des voeux

La traditionnelle cérémonie des voeux a eu lieu cette année, le samedi 10 janvier, dans le gymnase. Les Saint-Capraisiens ont répondu très nombreux à l'invitation de la municipalité.

Dans son discours d'accueil, J. P. PETIT, entouré de son conseil municipal, de M. TRUPIN, Conseiller général et de quelques élus des communes voisines a souhaité, à l'occasion de cette manifestation, faire partager son inquiètude devant toutes les atteintes portées par le gouvernement au service public : disparition des bureaux de poste, déréglementation à venir dans la fourniture des energies, gaz, EDF... et des coûts qui seront demandés demain aux usagers pour ces services.

Après une présentation rapide des réalisations de l'année 2003, il a cédé la parole à une jeune représentante du Conseil Municipal Enfants qui a défini les dossiers sur lesquels le CME souhaite travailler au cours de son mandat.

J. P. PETIT a ensuite présenté ses voeux à tous les habitants et invité les participants à partager un vin d'honneur.

Les Saint-Capraisiens étaient ensuite invités à assister à une représentation théâtrale donnée par la troupe du Théâtre du Lac, "Quand la Chine Téléphonera", un



Une partie de l'assistance



J.P. PETIT entouré des ses conseillers et de M. TRUPIN

spectacle haut en couleur, plein d'humour et de quiproquos, auquel le public n'a pas résisté.

Un grand moment de plaisir et de bonne humeur, pour fêter comme il se doit la nouvelle année!

Coiffure - Institut de Beauté

Dames - Messieurs - Enfants

Dépositaire "L'Oréal Professionnel" Dépositaire Produits de Beauté "Académie" - "Mavala"

Gagnant Championnat de France "Coiffure Mariée" Gagnant "Coupe de la Col oration" "Coupe de la Coiffure Enfant"

Mardi au Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h30 Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 20h (nocturne) Samedi Journée Continue de 9h à 16h30 Ouvert toute l'anné

BCI - n° 34

ctualité

4

ctualités

Samedi 6 mars Carnaval

Samedi 13 mars Goûter des Anciens

Samedi 13 mars

Vendredi 26 mars Séance dédicace

Samedi 27 mars

Dimanche 28 mars

Vendredi 29 avril Grande braderie de vêtements

Prochaines

les 21 et 28 mars 2004

Manifestations



Dimanche 8 février

Loto Inter associations

du livre de Mme Chavé

Repas Gamelle

Exposition de Cartes Postales Vide Grenier

le 13 juin 2004

La santé et l'intoxication au monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone (Co) un gaz incolore, inodore mais une des premières causes de la mort accidentelle en milieu domestique : 1% de CO dans l'air tue en quinze minutes - 300 morts - 6000 intoxications en moyenne chaque année en France.

Les causes : Les accidents résultent principalement de

Bon à savoir

- *La mauvaise évacuation des produits de combustion due à des problèmes de chauffage,
- L'absence de ventilation dans la pièce où est installé l'appareil de chauffage.
- PDu défaut d'entretien des appareils de chauffage, de production d'eau chaude ainsi que des inserts, poêles, cuisinières, chauffages mobiles d'appoint.
- TDe la vétusté ou de la mauvaise utilisation de ces appareils.

Les symptômes : le monoxyde de carbone provoque une asphyxie des cellules du sang - la manifestation de cette intoxication sont les maux de tête, les vertiges, la perte de connaissance.....

Les victimes :

Municipale

O

5

Les familles socialement et économiquement fragiles sont les plus exposées à ce risque car l'entretien des appareils et des ventilations peut être négligé par souci d'économie. Il y a rarement une seule victime mais le plus souvent une famille: parents et enfants. Parfois l'accident

se produit dans une salle collective (restaurant, salle de

Des situations exceptionnelles d'intempéries ou de froid entraînent une élévation des risques avec l'utilisation massive des chauffages de fortune.

Quelques précautions simples suffisent à éviter l'accident :

- Faire entretenir les appareils de chauffage par un professionnel qualifié.
- Veiller à entretenir les ventilations et à les laisser libres et dégagées.

En cas d'accident : Aérer et évacuer les lieux Appeler les pompiers (18) ou le SAMU (15)

Pour plus d'informations :

Site Internet du Ministère de la santé www. santé. Gouv .fr

Aide architecturale

Un architecte conseiller, M. BORD, se tient à votre disposition pour toute question relative à l'architecture, l'urbanisme et l'environnement.

Les permanences sont tenues, sur rendez-vous pris à la mairie concernée.

Mairie de Créon 6 février 5 mars à 11 h 00 Mairie de Latresne 27 février 26 mars à 14 h 00 Mairie de Quinsac 20 février 19 mars à 14 h 00

> Subdivision de Créon: 6 et 20 février et 5 et 19 mars à 9 h 30 et sur rendez-vous pris directement à la DDE

Repasse Pour Vous



05 56 21 31 98 OU 06 23 22 72 22

2, Les Hautes Terres 33880 SAINT-CAPRAIS DE BORDEAUX

Réception des nouveaux habitants

Vendredi 5 mars à 19h

Des invitations vont être adressées à partir des données municipales.

Toutefois, nous invitons toutes les personnes nouvellement installées sur notre commune et qui n'auraient pas reçu de courier, à se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie afin que les invitations leur soient remises

remboursées de 3 € de frais d'envoi directement par l'auteur.

De nouveaux gérants à la superette

Depuis la mi-ianvier. Mme CORDEAU et M. BERNARD sont devenus les nouveaux gérants du magasin SPAR, situé au coeur

Parents d'une adorable petite Noëline âgée de

6 ans et demi, ce jeune couple qui nous vient

d'Angoulême est plein de dynamisme et d'enthousiasme afin de faire vivre et de

Nous leur souhaitons la bienvenue parmi nous

Caroline CHAYE, une Saint-Capraisienne que vous connaissez peut-

Suite à une erreur de l'éditeur sur le montant à régler inscrit sur le bon

Les personnes avant déjà envoyé un chèque de 18 euros seront

de souscripition, l'auteur confirme que seuls les 15 € du livre doivent

que Caroline CHAYE, a dû réaliser :

recherche en bibliothèque, aux

est là ... le livre est édité.

rencontre avec des Saint-

Capraisiens... mais le résultat

La remise du livre aux

souscripteurs se fera, lors

d'une rencontre signature,

le vendredi 26 mars à 18 h 30

à la bibliothèque municipale.

Pour tout renseignement

Caroline CHAYE: 05 56 78 71 21

municipales.

archives

être, a réuni des témoignages sur le passé du village afin d'en faire un

et toute la réussite possible pour leur activité.

développer la superette de la commune.

Un écrivain à Saint-Caprais

Paru aux éditions de la Rose de

Verre. "Saint-Caprais de Bordeaux ou

le souvenir d'Angeline", ce

livre, proche de la vie

quotidienne n'est pas un

document historique mais

propose plutôt aux Saint-

Capraisiens de partager

des souvenirs grâce à des

Qui se souvient de

célèbre carnet où elle inscrivait les

dettes des enfants ? Qui se rappelle

C'est un travail de longue haleine,

l'épicière Jacotte et du

du jardin de l'instituteur ?

témoignages.

être réglés.

du Village.

CONSTRUCTION INSTALLATION Service Après Vente

33880 Saint Caprais de Bordeaux Tél: 05.56.78.70.17

Mobile: 06.14.39.48.91

BCI - n° 34

BCI - n° 34

Nous avons le soutien de M. DUBOURG. Député de la Gironde. Il a écrit à Mme Marie-Thérèse BOISSEAU, Secrétaire d'Etat aux personnes Handicapées.

Après lui avoir fait un résumé du projet, M. DUBOURG demande à Mme BOISSEAU. secrétaire d'Etat aux Personnes Handicapées, de nous aider dans notre démarche.

Notre projet a été proposé à la communauté de communes.

Unissons tous nos efforts pour que le jardin d'enfants "Dessine-moi une étoile" prenne vie !

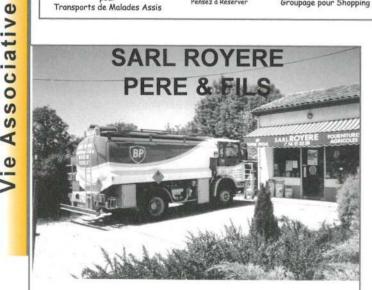
33880 SAINT-CAPRAIS-DE-BORDEAUX



Tél. voiture 06 09 33 20 03 Siège Social: Tél./Fax 05 56 21 30 56

Conventionné S. Sociale pour Transports de Malades Assis

Ramassages Scolaires



FIOUL-BP SuperFioul CHARBON-GAZ livraison rapide **FOURNITURE AGRICOLE**

2: 05 56 21 32 38 33880 SAINT-CAPRAIS DE BORDEAUX



Club de l'Âge d'Or

Robert CHAPPELIN-ROGER: 05 56 21 36 92

Le Club de l'Age d'Or de Saint-Caprais de Bordeaux a été créé en mai 1975. Ce n'est pas un Club privé.

Il est ouvert à toute personne ayant atteint l'âge de la retraite et sans limitation d'âge puisque notre doyenne actuellement est fière, à 94 ans, de partager nos activités



Pour venir nous rejoindre, il suffit de nous contacter et moyennant cotisation annuelle, vous pouvez bénéficier des activités que nous proposons : une réunion le mercredi aprèsmidi tous les 15 jours au local du club (loto interne). un repas par mois, des sorties annuelles.

Si vous désirez partager la gaieté communicative de nos membres, rompre avec l'isolement, laissez vous guider, venez nous rejoindre.

Nous vous accueillerons avec plaisir.

Michel Vornetti

- Menuiserie
 - Charpente

Couverture

Tél. 05 56 23 71 36 05 56 20 64 98

Z.A. Le Limanset 06 07 75 08 06 33880 ST CAPRAIS DE BORDEAUX





Budo

M. SONREL: 05 56 49 42 45

Vous nous avez peut être découvert à l'occasion de la Journée des Associations du 6 septembre 2003 ? Cette manifestation a donné le coup d'envoi de notre saison 2003/2004 et notre club compte depuis de nouveaux adhérents adultes, ados ou enfants déjà bien intégrés sur le tatami.

C'est avec un plaisir partagé et une fidélité de la pratique que les pratiquants du Ju Jitsu traditionnel du budo Saint-Caprais se sont retrouvés pour découvrir et pratiquer à

Adultes et enfants témoignent par leur assiduité, par leur progression individuelle et par un enthousiasme partagé, des apports de notre Ju Jitsu traditionnel.

Et, phénomène nouveau, ce sont bien souvent les enfants qui incitent leurs parents à venir pratiquer...

Le club s'ouvre

Cette année, notre Club s'internationalise : nous avons accueilli Clara (qui est originaire du Portugal) et Lena (qui nous vient d'Allemagne).

Ce n'est rien de dire que la traduction de termes techniques japonais en langue française... n'est pas simple, mais quand il faut passer par le portugais ou l'allemand... Et pourtant ca marche et nos deux dernières arrivées se sont parfaitement intégrées dans le club.

Notre volonté est d'aller au-delà de ce résultat en nous ouvrant encore plus aux Saint-Capraisiens : à la rentrée. une section Ados a vu le jour, venant compléter les sections adultes et enfants. Cette section compte déjà une dizaine de pratiquants.

Pas de compétiton

Le Ju Jitsu traditionnel enseigné dans notre dojo de la Salle du Lavoir est un art martial à but non compétitif, ouvert à tous, et dont la moitié de nos pratiquants sont des féminines! Sur le tatami pas de violence mais la recherche de l'efficacité au travers d'un enseignement qui s'adapte à chacun quel que soit son âge et sa forme physique (après avis médical).

Avant de franchir le pas, venez partager avec nous une séance sur le tatami (un survêtement suffit) et si le cœur vous en dit, revêtez votre kimono pour pratiquer avec

Vous êtes intéressés ?

Vous êtes curieux et vous souhaiteriez en savoir un

Contactez-nous ou venez nous rencontrer, nous vous accueillerons à la Salle du Lavoir les

Lundi soir cours enfants de 17 h 15 à 18 h 45 Mardi soir cours adultes de 19 h 00 à 20 h 30 Jeud soir cours adultes de 19 h 00 à 20 h 30

ELECTRO-HOME

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

- · ÉTUDES
- DEVIS
- REALISATIONS

un ARTISAN à votre SERVICE

MICHEL MARTIN

TEL. 05.56.21.35.99

Nº 64, "LES HAUTS DE SAINT-CAPRAIS" - 33880 St-CAPRAIS-DE-BORDEAUX

DEM

ÉQUIPEMENT DE BUREAU

RIGOH

ssociativ

4

0

J-Paul JOUNEAU ☎ 05 56 02 18 97

155, avenue d'Eysines 33110 LE BOUSCAT Fax 05 56 42 50 04



CONSTRUCTION

ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BATIMENT

65. Quai de Brazza • 33100 BORDEAUX Tél. 05 56 86 76 85 • Fax 05 56 86 13 52 • Port. 06 09 36 06 92 e-mail: f.c.cellerier@Wanadoo.fr

Eric FERRIER

Maître d'oeuvre

05.56.78.70.63

BCI - n° 34

O

5

Les Anciens Combattants

Jacky BOUEY: 05 56 21 33 37

Les Anciens combattants en Camargue en mai 2003

Cette année, nous voilà partis pour 4 jours sous la houlette du Président Jacky BOUEY vers la Provence de L'Ouest, sortie entre les bras du Rhône.

Marquage au fer d'un jeune taureau, tradition du 18ème siècle et appelée Ferrade. Déjeuner sur place et l'après-midi spectacle taurin et équestre où nous avons pu applaudir l'agilité des razzeteurs et la complicité des taureaux.

Photo de groupe... comme en colo

La Camargue a la réputation d'être la patrie des âmes solitaires, tels les gardians, les pâtres, les pêcheurs, les braconniers, les rêveurs et les aitans. En effet, tous ces êtres vivent leur étrange existence hors du monde qui est le nôtre et que le fleuve à construit selon ses caprices.

Avant d'atteindre notre résidence située à Carnon, nous parcourons les rues de Nîmes,

de Palavas avant de faire une pause à Frontignan. Nous arrivons enfin à destination, heureux de cette journée, sauf le chauffeur de bus!

Le samedi, journée typique Camarguaise : accueil par les gardians, visite de la Marrade en charrette tractée au confort rustique.

Spectacle passionnant et très particulier à cette région.

Au coeur de l'Histoire

Le dimanche, départ sur les chapeaux de roues mais pas très longtemps car une crevaison nous a arrêtédans notre élan durant une bonne partie de la matinée. Ce contretemps a bien servi à Sylvie qui a rattrapé le groupe et a profité du déjeuner provençal de la belle ferme auberge près de Beaucaire. Inutile de souligner que le menu était à la hauteur de la demeure qui nous accueillait.

Sitôt mangé, sitôt partis vers les Baux de Provence, véritable squelette d'une ville morte.

En effet, les rochers déchiquetés ressemblent à des ruines et les ruines érodées par le vent se confondent en rochers. La plupart des maisons dont quelques unes ont été restaurées, datent de la Renaissance. Au dessus du village se dressent les ruines du château. nid d'aigle des puissants et redoutés seigneurs des Baux.

Pour finir cette journée, arrêt à Fonvielle pour un clin d'œil au moulin d'Alphonse Daudet.

Sainte-Marie la belle

Le lundi matin, le soleil boudait, mais la bruine du matin n'arrêtait pas le pèlerin, nous arrivons aux Sainte-Marie de la Mer, jour de marché et le bus nous dépose près de la place où se tiennent les étalages des marchands où la couleur et le bruit faisaient bon ménage.

La plupart d'entre nous ont visité l'église fortifiée du XIIème siècle, dans un parfait état de conservation, qui se dresse au dessus de la ville. Elle servait d'asile et de défense en cas de siège. A l'intérieur se trouve un puits d'eau douce, dans la chapelle se trouvent les reliques de Sainte-Marie Salomé et Sainte Marie Jacobé, tandis que dans la crypte reposent les reliques de Sainte Sara. patronne des gitans qui viennent en pèlerinage pour l'honorer au mois de

Puis ce fût la halte trop brève, à Aigues Mortes, belle ville fortifiée qui possède la plus belle enceinte qui subsiste en France sans avoir été restaurée. Elle date de la fin du XIIIème siècle et protégeait le port militaire d'où le roi Saint-Louis embarqua pour la croisade. La tour de Constance domine cette forteresse et devint le lieu de détention des Huguenots.

et le retour

Pris par le temps, nous n'avons pas pu visiter les Salins du Midi ni La Grande Motte, mais il fallut mettre le cap à l'ouest pour regagner Saint-Caprais non sans avoir un petit brin de nostalgie pour ce que nous avions vu et sans oublier l'accueil chaleureux que nous avions reçu à la Résidence Aguylène de Carnon tant par la directrice que par le personnel, en y ajoutant la belle vue panoramique que nous avions tous sur le port.

Après le traditionnel dîner sur le pouce on atteignait la place de la mairie après 4 jours très agréables.

Le 7 septembre : une Journée landaise

A sept heures, le car au complet, prend la direction du sud accompagné par des passages pluvieux qui n'envisageaient rien de bon, du moins pour la matinée. L'arrêt pour l'en-cas traditionnel a trouvé sa place sous un préau aménagé dans une aire de repos mais sur des tables prévues par organisateurs.

Arrivés sur les bords de l'étang de Léon, la pluie et le vent empêchaient toute promenade en galupes sur le lac et la descente du courant d'Huchet. La décision est prise de " filer " vers Vieux Boucau, en attendant le repas de midi au restaurant dont les ouvertures permettent d'admirer le lac.

Après le café, visite du Moulin de Galoppe, site agréable surtout par un temps d'été (le soleil était enfin de retour).

Chacun de nous a trouvé du plaisir à parcourir le parc ombragé et fleuri, d'autres ont admiré les animaux et les oiseaux, tandis que les pescadous piquaient quelques truites suicidaires!

Journée amicale s'il en est qui suivant la tradition nous vit sur une aire de repos, avaler quelques calories après avoir ouvert le passage à une préparation secrète de notre ami Gilbert

Notre envoyé spécial : Paul Dupuy



Le traditionnel casse croûte

A dire ...

Pour leur participation aux diverses manifestations et sorties de l'année 2003, que tous les adhérents et sympathisants en soient remerciés.

Rendez-vous est donné en 2004 dont la prochaine rencontre sera notre repas gamelle le samedi 27 mars.

Anciens combattants, veuves et sympathisants pour renseignement, obtention carte du combattant, adhésion, vous pouvez vous adresser à :

Jacky Bouey ou François Béarnais: 05 56 21 37 29.

Mesdames et Messieurs, le bureau de la section de Saint-Caprais de Bordeaux. vous présente ses meilleurs voeux pour 2004.

Les rendez-vous...

Dimanche 15 février : Assemblée Générale

Samedi 27 ars: Repas gamelle

Dimanche 18 avril Congrés cantonal à Pompignac

Samedi 8 mai Cérémonie

Du 19 au 22 mai Voyage "Trésors de l'Atlantique"

27 et 28 mai Congrés départemental à Sainte-Foy la Grande

Vendredi 18 juin Cérémonie

Jeudi 24 juin Remise du Mérite fédéral à Tabanac ativ

C

0

S

4

0

5

L'année 2003 s'est terminée avec une note d'optimisme pour l'association.

En effet, le nombre d'adhérents est croissant et la section jeune montre bien que les activités plaisent au plus grand nombre. Alors venez nous rejoindre pour courir et faire du VTT tous les dimanches matins à partir de 10 h (départ du gymnase) afin de découvrir les Portes de l'Entre deux Mers.

A noter que BOOJOVTT et le CCAS de la commune organisent le 8 février 2004 "le Cross des Restos du Coeur" au bénéfice de cette association.

Venez nombreux participer à ce rendez-vous de la solidarité en amenant des denrées alimentaires non périssables en guise d'inscription.

Nous recherchons des bénévoles afin de préparer la grande fête du 20 mai 2004, "le Trail des Premières Côtes de Bordeaux".

En effet, la manifestation phare de l'association remporte un succès grandissant : environ 1000 participants pour l'édition 2003.

L'équipe Boojovtt vous souhaite une bonne et heureuse année 2004. Sportivement

Pour tout renseignement

Cédric ANTON 06 60 23 97 92 Dominique TEYSSIER 05 56 78 74 27 Yannick ANTON 06 98 82 98 99

Saint-Caprais en Fête

J. Ph Corjial: 05 56 78 70 25

Dimanche 28 mars 2004.

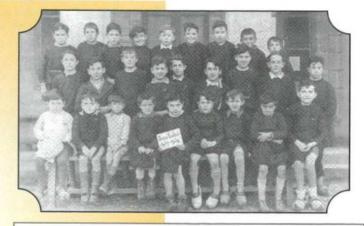
de 9 h 00 à 18 h 00 au Domaine de Loustallaut.

Une exposition de cartes postales et de photos sur le thème

"les écoliers de Saint-Caprais, au XXème siècle".

Sur le chemin du bureau de vote, n'hésitez pas à faire un petit détour par le Domaine de Loustallaut.

Venez nombreux découvrir ces témoignages du siècle dernier, à la recherche de la carte ou de l'objet rare.



ELECTRICITE GENERALE

BATIMENT - MAGASIN - INDUSTRIE - RENOVATION

Chauffage électrique Ventilation Mécanique

Tous Dépannages

ALARME

HERVE MOGA

Lieu dit "Aux BASANES" 33 880 St CAPRAIS DE BORDEAUX

Tél: 05 56 78 74 11

POMPES FUNEBRES VERAL

Organisation complète des obsèques

Transports toutes distances - Articles funéraires

Démarches et formalités assurées aux familles

CONTRATS OBSEQUES "FLORALIE"

Possibilité de paiement unique ou mensuel Marbrerie - Caveaux

GIR INTER

33 880 CAMBES Tél: 05 56 21 36 59 33 550 LANGOIRAN Tél : 05 56 67 58 80



Concordia

Pierre SERAILLE: 05 56 78 76 46

Du café équitable à Saint Caprais ??????

Le commerce du café a deux possibilités. Il peut soit prendre le chemin des supermarchés et alors le producteur n'est pas pavé cher du tout (comme le producteur de pommes du coin) ; ou bien il prend un chemin plus équitable.

Du petit producteur en passant par la coopérative, il arrive directement chez le torréfacteur, évitant ainsi de nombreux intermédiaires qui, chacun à leur tour, gagnent plusieurs centimes d'euro par paquet, tout en respectant la nature (les produits sont la plupart 'issus de la culture biologique) et le travail.

Le prix un petit peu plus élevé permet d'améliorer les conditions de travail et donc de vie des agriculteurs. Le travail des enfants est par exemple interdit, ils peuvent donc aller à l'école. Leur salaire bien que plus élevé est encore trop bas. Tout cela se fait sous le contrôle du label Max Havelaar qui veille au respect des principes de base du commerce équitable.

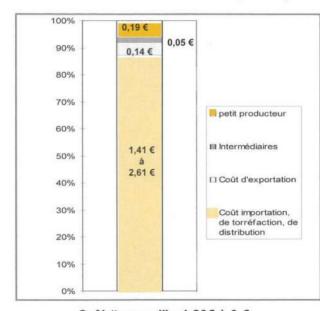
Alors donner pour tout cela quelques centimes d'euros en plus Pourquoi pas ???????

Pour avoir plus d'informations sur le commerce équitable, pour acheter du café, du thé, du sucre (depuis peu!) ou encore du chocolat, ou pour venir simplement partager avec nous une tasse de café/ thé, venez nous retrouvez le premier mercredi de chaque mois (le jour de la sirène) dans les locaux de l'association Concordia (en face de l'église, à coté de l'ancienne poste).

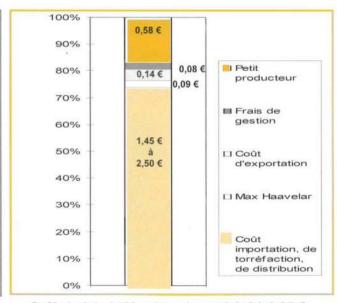
La permanence sera ouverte de 15h à 18 h et pour ceux qui aimeraient consommer équitable mais ne pourraient venir ce jour là, sachez que vous pouvez venir les retirer après ces fameux mercredis (il vous suffit de téléphoner au 05 56 78 76 46).....

Alors j'espère vous recevoir en nombre. Le groupe café.

Qu'est-ce qui se passe avec mon argent ?



Café "normal" : 1.80€ à 3 €



Café du label "Max Havelaar : 2,3 € à 3,35 €



Fax: 05 56 01 14 81

TEL: 05 56 48 45 50

281, avenue de la Libération B.P 65 - 33492 LE BOUSCAT cedex Tél: 05 56 02 14 78 - Fax 05 56 02 67 26

INFRASTRUCTURE - INGENIERIE

MAÎTRISE D'OEUVRE - COORDINATION SPS

BCI - n° 34

ciativ

S

4

Gym Adultes

Pierrette DAVID: 05 56 30 64 06

La gymnastique adultes de Saint-Caprais de Bordeaux souhaite à toutes et à tous une excellente année 2004. Pensez à vos bonnes résolutions : Sport et Santé au programme !

En raison du nombre élevé de participants à la séance du mercredi soir qui a lieu de 19 h à 20 h et du manque de place que cela entraînait dans la salle annexe, nous avons dû dédoubler ce cours.

Un nouveau cours a lieu - le mercredi soir - de 18 h à 19 h, juste avant le second cours. Ce n'est pas un cours complémentaire. Mis en place pour que les adhérents travaillent dans des conditions acceptables, il n'est là que pour alléger les effectifs. : c' est exactement le même cours que le suivant.

Les horaires des séances sont donc désormais :

Musculation et entretien avec Annick MENANT Mardi de 19 h 00 à 20 h 00.

> Etirements avec Daniel BRANCHE Jeudi de 19 h 00 à 20 h 00.

Gym dansée, Renforcement musculaire avec Virginie SCHOTT Mercredi de 18 h 00 à 19 h 00 ou de 19 h 00 à 20 h00

> Step avec Virginie SCHOTT: Samedi de 08 h 30 à 09 h 30 ou de 09 h 30 à 10 h 30

Pour le temps libre avec Annick MENANT

Lundi de 16 h 00 à 17 h 00 et vendredi de 14 h 30 à 15 h 30

Entreprise DUBREUILH S.A.



Entreprise DUBREUILH S.A.

ADDUCTION D'EAU - ASSAINISSEMENT - IRRIGATION

Agence de Gironde - 33 250 BRUGES Tél: 05 56 69 69 99 - Télécopie: 05 56 69 69 90

> Un Artisan au service du Particulier

Jacques FOURCADE

PEINTURE PAPIERS PEINTS **REVETEMENTS DE SOLS ET MURS FACADES DOUBLAGE MURS DEVIS GRATUITS**

Z. A la Lande - 33 550 TABANAC - Tél: 05 56 67 32 76





Pleins Feux sur... Noël à Saint-Caprais...

16 décembre : Concert de Noël







8 décembre : Noël à l'école



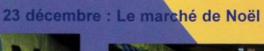








Le Père Noël à l'école









Un face à face émouvant



Au fil des Jours...



Cérémonie des voeux : "Quand la Chine téléphonera"



"Chlorophyle en concert



Il faut fouiller à la braderie



Quand les "Arts Disants" exposent



Elections du CME : avant de passer aux urnes



A la bibliothèque : lecture avec Lena



... et Clara